

ON A TOU.TE.S LE DROIT
D'ÊTRE RESPECTÉ.E.S

sans aucune violence

y compris des claques, menaces ou insultes..

Loi du 10 juillet 2019 :
L'autorité parentale s'exerce
"sans violence physique ou psychologique".
C'est un des droits des enfants depuis 30 ans!



CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

Stop VEO
Enfance sans violences



Pour en savoir plus : www.onatousdesdroits.org - onatousdesdroits@gmail.com